

**VOUS RÉALISEZ DES OPERATIONS COMMERCIALES A L'INTERNATIONAL ?**

**BENEFICIEZ DU STATUT D' EXPORTATEUR AGRÉÉ !**

Proche d'un **label qualité** délivré par l'administration des douanes dans le cadre des relations commerciales préférentielles entre la Communauté européenne et certains pays tiers, ce statut permettra à votre entreprise :

- ) **de certifier l'origine préférentielle des produits que vous exportez par l'apposition d'une déclaration sur la facture ou sur tout autre document commercial.**
- ) **d'éviter ainsi d'avoir à établir un certificat de circulation EUR1 ou EUR MED et à le faire viser par le bureau de douane à chaque export.**

*Les modalités d'obtention de ce statut sont simples : vous établissez une déclaration préalable d'origine (DPO) unique pour toutes les catégories de marchandises et tous les pays de destination.*

Afin de vous sensibiliser au statut d' EXPORTATEUR AGRÉÉ, CCI INTERNATIONAL LORRAINE organise en partenariat avec la Direction Régionale des Douanes de Lorraine des réunions techniques sur cette thématique. **Plusieurs sessions sont proposées sur nos sites de Nancy, Metz, Epinal et Bar-le Duc les 2, 4, 9 et 11 mars prochains.**

**Inscrivez-vous dès à présent en complétant le bulletin de participation joint !**

	Contact	Fax	Mail
CCI NANCY	Marie-France DANIEL	03 83 85 54 60	<a href="mailto:mfdaniel@nancy.cci.fr">mfdaniel@nancy.cci.fr</a>
CCI METZ	Geneviève LAGLASSE	03 87 52 31 96	<a href="mailto:glaglasse@moselle.cci.fr">glaglasse@moselle.cci.fr</a>
CCI EPINAL	Stéphanie MATHIEU	03 29 64 01 88	<a href="mailto:smathieu@vosges.cci.fr">smathieu@vosges.cci.fr</a>
CCI BAR-LE-DUC	Sylvie MATHIEU	03 29 45 47 42	<a href="mailto:sylvie.mathieu@meuse.cci.fr">sylvie.mathieu@meuse.cci.fr</a>